

<b>Numéro dans le SI local :</b>	0503
<b>Référence GESUP :</b>	0503
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	17-Philosophie
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Philosophie morale et politique. Philosophie de la santé et des politiques de santé. Éthique médicale.
<b>Job profile :</b>	Moral and Political Philosophy. Philosophy of Healthcare. Philosophy of Health Policies. Medical Ethics.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Philosophy Ethics Ethics in health sciences
<b>Implantation du poste :</b>	0632035V - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
<b>Localisation :</b>	Clermont-Ferrand
<b>Code postal de la localisation :</b>	63000
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	49, BD FRANCOIS-MITERRAND CS 60032  63001 - CLERMONT FERRAND CEDEX 1
<b>Contact administratif :</b> <b>N° de téléphone :</b> <b>N° de Fax :</b> <b>Email :</b>	CAROLE LECAMUS COORDONNATRICE SERVICE RECRUTEMENT 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91 04.73.17.72.01 recrutement-enseignant.drh@uca.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2018
<b>Mots-clés :</b>	philosophie morale et politique ; santé publique ; épistémologie des sciences biomédicales et psychologiques ;
<b>Profil enseignement :</b> <b>Composante ou UFR :</b> <b>Référence UFR :</b>	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines UFR LCSH
<b>Profil recherche :</b> <b>Laboratoire 1 :</b> <b>Dossier Papier</b> <b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b> <b>Dossier transmis par courrier électronique</b> <b>Application spécifique</b>	EA3297 (200014595U) - Philosophies et Rationalités (EA 3297) OUI NON NON e-mail gestionnaire NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

La personne recrutée enseignera en philosophie morale et politique en Licence et Master de Philosophie et pour la préparation aux concours de recrutement (Capes et Agrégation de philosophie). Elle participera à la direction des mémoires de Master 1 et 2.

Elle sera amenée à prendre des responsabilités pédagogiques et administratives au sein du département de philosophie et de l'UFR LCSH.

La personne recrutée devra montrer un intérêt pour les pédagogies innovantes mettant l'étudiant au centre de l'apprentissage, permettant la construction progressive de compétences et in fine la réussite de l'étudiant et mobilisant des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique.

Il s'engagera à concevoir des enseignements intégrant des pédagogies actives innovantes et les nouvelles approches numériques.

Département d'enseignement, le cas échéant : Département de philosophie

Lieu(x) d'exercice : UCA, UFR LCSH, 29 Boulevard Gergovia, 63000 Clermont-Ferrand.

Équipe pédagogique : Au moins celle composant actuellement le département de philosophie.

Nom directeur du département ou du responsable enseignement :

Directeur du département : Henri Galinon.

Directeur-adjoint : Vincent Gérard.

☎ Directeur département : 04 73 34 66 53

Mail du directeur : [henri.galinon@uca.fr](mailto:henri.galinon@uca.fr) ; [vincent.gerard@uca.fr](mailto:vincent.gerard@uca.fr)

URL département le cas échéant : <http://lettres.univ-bpclermont.fr/rubrique166.html>

### PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

La personne recrutée sera rattachée au PHIER, laboratoire « Philosophies et Rationalités » (EA 3297). Ses activités de recherche s'inscriront principalement au sein de l'Axe 3 du laboratoire : « Rationalités pratiques », ancré dans les problématiques de philosophie morale et de philosophie politique. Dans la suite des orientations définies dans le quinquennal en cours 2015-2020 et des recommandations émises par le HCERES (<https://phier.univ-bpclermont.fr/article156.html>), elle contribuera à la restructuration de cet Axe et coordonnera l'émergence d'une recherche en philosophie de la santé.

Son action s'inscrira au sein des objectifs du Challenge scientifique du projet CAP 20-25 : « La mobilité humaine personnalisée » (<http://i-site-clermont.fr/index.php/2016/04/02/la-mobilite-personnalisee-comme-facteur-cle-de-la-sante/>). Dans ce cadre, la personne recrutée pourra associer dans sa démarche des intérêts en épistémologie de la médecine et en éthique médicale : elle s'intéressera au savoir médical, à la manière dont il est mis en œuvre (à travers des politiques publiques de santé ou de qualité de vie), à ses effets sur la vie des personnes (patients, famille, ...). Elle possèdera un intérêt marqué pour les questions de prévention, d'autonomie (cognitive, émotionnelle, motrice) et/ou de qualité de vie.

Nom du laboratoire : Laboratoire « Philosophies et Rationalités » PHIER EA 3297

Lieu d'exercice : Maison des Sciences de l'Homme 4 rue Ledru 63057 Clermont-Ferrand

Nom directeur du laboratoire : David Lefebvre

☎ Directeur du laboratoire : 04 73 34 68 54

Mail du directeur du laboratoire : [david.lefebvre@uca.fr](mailto:david.lefebvre@uca.fr)

URL LABO : <http://phier.univ-bpclermont.fr/>

Descriptif du laboratoire : Voir sur le site du PHIER

<http://phier.univ-bpclermont.fr/>

### **Dispositions particulières :**

« Ce poste est labellisé CAP 20-25 et contribue au déploiement du projet d'I SITE financé par l'ANR (16-IDEX-0001 CAP 20-25). A ce titre il bénéficie pendant 1 an d'une décharge de service d'enseignement de 32 HETD et d'un budget de fonctionnement de 2000 €. Plus de détails sur le site <http://i-site-clermont.fr/> »

« This position has been approved by the CAP 20-25 project. It contributes to the implementation of the I Site Project financed by the Agence Nationale de la Recherche grant 16-IDEX-0001 CAP 20-25. As such, it benefits from a teaching load reduction of 32 HETD during the first year and 2000 € research funds. More details available at <http://i-site-clermont.fr/> »

## CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent **impérativement** être enregistrées sur le site internet GALAXIE (clôture des enregistrements sur GALAXIE, le 29 mars 2018 à 16 heures, heure de Paris)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Les candidats établissent un dossier papier en 3 exemplaires identiques (chacun dans une enveloppe, un destiné à M. Le Président de l'Université, deux autres pour les rapporteurs) **qu'ils regroupent pour envoi dans une seule enveloppe** en mentionnant sur chacune des 4 enveloppes leur nom et adresse ainsi que le N° et l'intitulé exact de l'emploi postulé et qu'ils adressent à :

**Université Clermont Auvergne**  
Direction des Ressources Humaines  
Pôle Développement des compétences  
Service recrutement et mobilité  
49, boulevard François Mitterrand  
CS 60032  
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

L'ensemble des documents doit être envoyé **par voie postale ou déposé** au plus tard à la date de clôture des inscriptions soit le **jeudi 29 mars 2018** (dépôt avant 16 h à l'adresse ci-dessus ou envoi postal avant minuit, **le cachet de la poste faisant foi**)  
Il vous est vivement conseillé de demander aux services postaux une preuve de dépôt.

**Tout dossier ou document envoyé ou déposé hors délai sera déclaré irrecevable**  
**Tout dossier encore incomplet à la date limite d'envoi sera déclaré irrecevable**

**Le dossier de candidature comporte à l'exclusion de toute autre pièce non prévue par les textes** (Arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU) :

- 1 la déclaration de candidature (imprimée depuis Galaxie) datée et signée par le candidat ;
- 2 une copie d'une pièce d'identité avec photographie (recto/verso) ;
- 3 un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés lors de l'audition ;
- 4 une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés  
-au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de MCF  
-au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de PR ;
- 5 une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu (**rapport de soutenance de la thèse**), le cas échéant;  
*Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.*
- 6 **pour les candidats à un poste de professeur d'université**, un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le curriculum vitae.  
*Les candidats au concours de MCF devront adresser les travaux mentionnés dans le curriculum vitae uniquement s'ils sont convoqués à une audition.*

**Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.**

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** suivant qu'il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

**Le candidat est invité à prendre connaissance des dispositions particulières des arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours, respectivement pour les MCF et les PR.**

**Point d'attention** ( art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état) :  **dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint, les candidats pacsés** doivent également établir la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts.

- pour les pacs établis avant le 01 janvier de l'année civile en cours : avis d'imposition de l'année N-1 ;
- pour les pacs établis entre le 01 janvier et le 01 septembre de l'année civile en cours : déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- A défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

#### **Informations complémentaires sur le recrutement :**

Des informations plus complètes dont les profils des postes, les compositions des comités de sélection, les conditions d'audition par visioconférence sont disponibles sur le site WEB de l'Université Clermont Auvergne : [www.uca.fr](http://www.uca.fr), onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « recrutement » : <http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/>

#### **Suivi dématérialisé du dossier de candidature Vous ne recevrez aucun document de la DRH**

Tout au long de la procédure vous pourrez suivre le traitement de votre candidature en vous connectant à l'application GALAXIE. Vous serez alerté par courrier électronique chaque fois qu'une évolution interviendra. Il appartient au candidat de consulter régulièrement sur GALAXIE l'état d'avancement de son dossier même déclaré recevable et ultérieurement l'état de son classement.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée au service recrutement de la DRH/UCA, le cachet d'arrivée faisant foi.

**Aucune invitation à compléter le dossier ne sera envoyée au candidat par le service recrutement de la DRH.**